ACADÉMIE DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain

Circonscription de Gex

INSPECTION DE GEX

Affaire suivie par :
Leo Berard
Tél : 04 50 40 76 60
Mél : cpce.0011371k@ac-lyon.fr

26, rue Charles Harent
01170 GEX

Gex, le 09/10/2026

Leo Berard
Conseiller pédagogique 1er degré EPS
Aux intervenants bénévoles

Agrément « Intervenants bénévoles extérieurs »

Madame, Monsieur,

Vous allez participer à une session d'agrément pour les intervenants extérieurs.

- La partie théorique (tronc commun nécessaire pour toutes les activités) sera effectuée (3 dates au choix) :

 - **Lundi 30 novembre 2026 de 18h00 à 19h30, à Gex**

OU

 - **Lundi 7 décembre 2026 de 17h00 à 18h30, à Péron**

OU

 - **Mardi 2 février 2027 de 9h45 à 11h00, à Vouvray**

Rappel : Les personnes ayant déjà suivi une session théorique ne s'inscriront que pour une partie pratique.

- Pour les parties pratiques (s'inscrire, au choix, à *une seule partie pratique par activité*)
 - **Natation**
 - **Lundi 30 novembre 2026 de 16h00 à 17h00 OU de 17h00 à 18h00, à Gex**
 - **Mardi 2 février 2027 de 8h30 à 9h15, à Valserhône**
 - **Escalade**
 - **Vendredi 27 novembre 2026 de 17h30 à 19h30, à Gex**
 - **Mardi 2 février 2027 de 15h30 à 17h30, à Valserhône**
 - **Ski de fond**
 - **Jeudi 10 décembre 2026 de 10h00 à 12h00 OU de 13h30 à 15h30, à La Vattay**
 - **Jeudi 14 janvier 2027 de 10h00 à 12h00 OU de 13h30 à 15h30, à Cuvery**
 - **Ski alpin**
 - **Vendredi 8 janvier 2027 de 10h00 à 12h00 OU de 13h30 à 15h30, à La Faucille**

La date limite pour vous inscrire est :

- 3 jours avant la date à laquelle vous vous inscrivez.

Vous voudrez bien vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :

https://grist.numerique.gouv.fr/o/docs/forms/jJAxJRrJgGZ5htD7NFUCDN/17

Merci de bien remplir tous les champs (en sélectionnant éventuellement "j'ai déjà participé" ou "je ne participe pas"), et de fournir une adresse électronique valide.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par courriel (matériel, déroulement, niveau attendu, …) au moins deux jours avant la session d'agrément. Si vous n'avez rien reçu à cette date, veuillez regarder dans vos spams ou vos courriers indésirables. N'hésitez pas à me contacter en cas de problème ou de difficulté : cpce.0011371k@ac-lyon.fr .

Pour des raisons de sécurité, de matériel, d'espace et d'encadrement, nous nous réservons le droit de refuser l'accès à la session aux personnes non inscrites.

Depuis le 12/10/2017, l'honorabilité de chaque intervenant en EPS doit être vérifiée annuellement par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV). ***Vous voudrez donc bien compléter le document 2.3B « Fiche individuelle » qui vous sera transmis avec les informations de la session et me le retourner pour pouvoir valider l'agrément.***

Je reste à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire.
Cordialement,

Le CP1D-EPS
Leo Berard

Circonscription de Gex
26, rue Charles Harent
01170 GEX
Tél: 04 50 40 76 60